

## Après le Dialogue politique Vers la conclusion d'une trêve sociale ?

J. KOMBILE MOUSSA-VOU

Libreville/Gabon

*Au regard de la situation économique actuelle de notre pays, le gouvernement devrait faire montre d'habileté pour amener les partenaires sociaux à suspendre leurs mouvements revendicatifs. C'est du moins ce à quoi le président de la République a convié, lors de la cérémonie de clôture du Dialogue politique, l'équipe du Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet.*



Photo : Bandoma

Le chef de l'Etat lors de son intervention.



Photo : DR

Le chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, parviendra-t-il à conclure une trêve sociale...

EN recevant, mercredi dernier, à la présidence de la République, le rapport final du Dialogue politique, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a relevé la proposition formulée par les participants à ces assises de

« préconiser, dans l'intérêt supérieur de notre pays, la signature d'une trêve sociale d'une durée de 3 à 5 ans entre le gouvernement, le patronat et les organisations des travailleurs. Le but recherché étant de trouver des solutions durables aux problèmes posés, dans un climat garantissant la poursuite du développement économique et social de notre pays ».

Cette proposition est d'autant plus pertinente que, depuis de nombreux mois, voire des années, le front social est en ébullition permanente et récurrente. On a parfois le sentiment que le gouvernement ne sait pas où donner de la tête pour éteindre tous ces foyers de revendications. Et que les syndicats sont mus, par des intérêts autres que ceux liés à la situation sociale et professionnelle de leurs membres.

Conséquence : la méfiance est de plus en plus de mise entre les pouvoirs publics et de nombreuses organisations syndicales. Ces dernières ne croient plus aux promesses du gouvernement. Lequel considère, à tort ou à raison, que de nombreux syndicats sont à la solde de certains acteurs politiques. Cette situation, dommageable à plus d'un titre pour le pays, se traduit par le raidissement des positions des uns et des autres et par le ralentissement de plusieurs secteurs de notre économie.

En l'absence d'études objectives, difficile de connaître le montant des pertes engendrées par les



Photo : Alistide Moussevou

fréquents mouvements d'humeur des travailleurs sur la marche de notre pays. Cela pourrait se chiffrer à des milliards de nos francs. Des pertes d'autant plus préjudiciables que le Gabon est en proie actuellement à une crise économique consécutive, entre autres, à la baisse des cours du baril de pétrole, principale source de recettes budgétaires de l'État.

**PRÉALABLES** • C'est dire que, aux yeux de nombreux observateurs, une trêve sociale s'avère nécessaire pour l'instauration d'un certain apaisement sur le front social de manière à permettre au gouvernement de mener, en toute sérénité et sur un temps convenu avec les partenaires sociaux, son action. Ce qui suppose un certain nombre de préalables. Notamment que le gouvernement engage des rounds de négociations avec l'ensemble des partenaires sociaux, y compris des organisations patronales, de manière à élaborer de façon consensuelle la mouture de la trêve sociale. Ce qui sous-entend un langage de vérité, empreint de réalisme et de franchise de la part de l'ensemble des acteurs. Dans tous les cas, en 2003, au plus fort des négociations avec les part-

naires sociaux et le patronat, le gouvernement Ntoutoume Emame, dans l'attente de la conclusion d'une trêve sociale, avait clairement exposé à ses interlocuteurs la situation économique et financière de notre pays, les enjeux liés à la suspension de tout mouvement revendicatif, la nécessité de voir toutes les forces vives de la nation s'unir pour consentir des sacrifices nécessaires au redressement de l'économie nationale et à l'assainissement des finances publiques. De même, au moment des pourparlers, l'équipe gouvernementale avait consenti, en guise de bonne volonté, à réduire le nombre des conseillers au sein de l'appareil de l'État, à prendre des mesures allégeant le coût de certains produits de première nécessité et de matériaux de construction tout en faisant des efforts en direction du patronat en réglant la dette intérieure, élément majeur à la reprise économique et la création d'emplois. Autant de signaux forts qui, on s'en souvient, avait abouti à la conclusion d'une trêve sociale le 26 septembre 2003. C'est dire que, dans le contexte économique actuel, il serait difficilement concevable de se départir d'une telle démarche.

... avec les organisations patronales et...



Photo : DAO

... les représentants des structures syndicales les plus représentatives ?

### À PARIS, AU RAYON D'OR

Des GRANDES marques à PETITS prix !

Jusqu'à  
-50%

<b>EASTPAK</b> <b>SAMSONITE</b> <b>DELSEY</b>	<b>HERSCHEL</b> <b>KIPLING</b> <b>LIPALUT</b>	<b>TED LAPIDUS</b> <b>HELLO KITTY</b> <b>LACOSTE</b>	<b>JUMP</b> <b>SNOWBALL</b> <b>TANN'S</b>
---	---	--	---

[www.rayondor-bagages.fr](http://www.rayondor-bagages.fr)

<b>• M° République</b> 178, rue du Temple PARIS 3 <sup>e</sup> Tél. : 00 33 1 42 72 03 76	<b>• M° Gare de l'Est</b> 81, Bd de Strasbourg PARIS 10 <sup>e</sup> Tél. : 00 33 1 40 35 12 72	<b>• M° Gare du Nord</b> 7, Bd de Denain PARIS 10 <sup>e</sup> Tél. : 00 33 1 45 26 88 72
--	--	--

PAS D'ENVOI - VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS - DETAXE A L'EXPORTATION